

Centre pénitentiaire de Majicavo | Mayotte



livraison
première phase
avril 2014

Fiche signalétique

Les acteurs du projet

Maîtrise d'ouvrage

Ministère de la Justice –
Direction de l'administration
pénitentiaire (DAP)

Maîtrise d'ouvrage déléguée

Agence publique pour l'immobilier
de la Justice (APIJ)

Assistant à maître d'ouvrage

SAMOP et DELTAH Mayotte

Coordonnateur sécurité et protection de la santé

SOCOTEC Mayotte

Contrôleur technique

SOCOTEC Mayotte

Groupement de conception- réalisation

- > Entreprise générale – mandataire
du groupement : Colas Mayotte
- > Architecte : Cardete & Huet
Architecte
- > Ingénierie : GRONTMIJ BEFS

Les chiffres clés

Le chantier

- > Budget de **45** millions d'euros HT
- > Personnes employées : jusqu'à **150** personnes,
tous corps de métier confondus, en période de
pointe. Ce chantier a par ailleurs permis de réserver
plus de **35 000** heures de travail à des personnes
en insertion.
- > **15 500** m² de SHON dont **12 300** m²
pour la première phase.

Le calendrier

- > Juin 2012 : début de la première phase de travaux
- > 27 mars 2014 : livraison de la première phase de
travaux et prise de possession par l'administration
pénitentiaire.
- > 10 juin 2014 : transfert des personnes détenues
des anciens bâtiments aux nouveaux et mise
en service phase 1.
- > Juin 2014 : début de la seconde phase de travaux
par la démolition de l'ancienne maison d'arrêt.
- > Juillet 2014 : démarrage des travaux
de reconstruction
- > 2^e semestre 2015 : mise en service de
l'établissement dans sa configuration définitive.

Le centre pénitentiaire

152 places en 2014, **278** en 2015

- > **1** quartier d'hébergement centre de détention
pour hommes (**152** places)
- > **1** quartier maison d'arrêt pour hommes (**76** places)
et **1** secteur arrivant (**14** places)
- > **1** quartier maison d'arrêt pour femmes (**6** places)
- > **1** quartier pour mineurs (**30** places)
- > **1** unité sanitaire

Les personnels

122 personnels pénitentiaires seront présents
dès la mise en service de la première phase, en juin
2014. Ils seront **150** en 2015 quand l'établissement
fonctionnera dans sa configuration définitive.



sommaire



Une opération d'envergure

Deux phases de travaux cadencent la construction du nouvel établissement : l'opération principale sur une parcelle jouxtant le centre existant, puis la démolition des bâtiments actuels avant leur reconstruction. L'ensemble sera pleinement effectif en 2015.



3 questions à Romuald Dobrynski, architecte, cabinet Cardete et Huet

Les spécificités du site de Majicavo ont été utilisées pour améliorer l'ergonomie des bâtiments. Les espaces, les couleurs et le verdissement participent à l'architecture novatrice de l'édifice, adaptée aux contraintes climatiques propres à Mayotte.



Visite guidée

Nouveaux bâtiments, postes sécurisés disposant de plus de moyens techniques, création d'espaces diversifiés pour préparer à la réinsertion, la maison d'arrêt de Majicavo dispose de tous les moyens pour améliorer les conditions de vie carcérale et préparer les personnes détenues à la sortie.



^ Les nouveaux bâtiments livrés en avril accueillent les personnes détenues de l'ancienne maison d'arrêt, depuis juin 2014. Ce transfert a permis le démarrage des travaux de démolition-reconstruction de la maison d'arrêt existante.



^^ La porte d'entrée principale et l'accueil dédié aux familles situé hors enceinte.

La qualité du partenariat qui s'est construit entre les différents acteurs a permis de mener à bien cette opération inédite.

Située sur la commune de Koungou, la deuxième ville la plus peuplée de Mayotte, la maison d'arrêt de Majicavo, du nom du lieu-dit sur lequel elle est implantée, connaît de très importantes transformations. L'opération principale (phase 1) a été remise à l'administration pénitentiaire le 27 mars 2014 et mise en service après transfert des personnes détenues, le 10 juin 2014. Après démolition du centre existant et réalisation d'une seconde tranche de travaux, l'établissement deviendra, en 2015, un centre pénitentiaire, comprenant un quartier maison d'arrêt (hommes et femmes), un quartier centre de détention hommes et un quartier pour mineurs.

Une opération d'envergure

Confrontée à une double problématique de suroccupation et de vétusté de ses locaux, la maison d'arrêt de Majicavo, ouverte en 1995, vient de faire l'objet d'une première phase de travaux importants et complexes. Six nouveaux bâtiments ont ainsi été érigés, dont quatre à l'intérieur même de la future enceinte de la maison d'arrêt. La surface modeste du site, limitée à 4 hectares, était l'un des défis à relever pour concevoir et réaliser cette opération très importante d'extension: «Nous avons profité des terrains disponibles autour de la maison d'arrêt, explique Sébastien Faure, directeur de programme à l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ). L'objectif était de venir placer les extensions nécessaires à l'intérieur de la parcelle pénitentiaire existante.»

Un exemple de collaboration

Une opération d'autant plus délicate à mener qu'elle s'est déroulée en milieu occupé : «Il a fallu à la fois faire fonctionner la maison d'arrêt existante, être attentif à la sécurité pendant toute la durée du chantier, et préparer le transfert des personnes détenues dans les nouveaux bâtiments», explique Pascal Bruneau, le chef d'établissement. «Nous avons dû supprimer certaines clôtures pour le chantier et en rehausser d'autres pour la sécurité, indique de son côté Philippe Enfru, directeur des travaux, pour la société Colas Mayotte. Nous avons surtout optimisé chaque parcelle de terrain, en délimitant les zones de circulation et celles de stockage des matériaux nécessaires aux travaux.»



▲ Les modénatures aux fenêtres du bâtiment d'hébergement font office de brise soleil.

La qualité du partenariat qui s'est construit entre les différents acteurs – le chef d'établissement, le groupement d'entreprises, l'APIJ, maître d'ouvrage pour le ministère de la Justice, et la mission Outre-mer de la direction de l'administration pénitentiaire (DAP) – a permis de mener à bien cette opération inédite. « Le chef d'établissement a réussi à faire la synthèse entre nos contraintes de chantier et ses propres problématiques de fonctionnement, souligne Christophe Sauvage, chef de projet à l'APIJ. Il y a eu une très bonne collaboration entre tous les acteurs. » « Chaque personne a eu à cœur d'apporter en permanence les améliorations nécessaires pour aboutir à un établissement adapté aux besoins locaux », renchérit enfin Françoise Blois-Valay, chef de département des affaires immobilières à la mission des services pénitentiaires d'outre-mer.

Une extension qui rime avec modernisation

Tandis que l'ancienne maison d'arrêt ne comptait que des cellules collectives, prévues pour 3 à 5 personnes détenues, et très peu d'espaces d'activité, la nouvelle entité répond en revanche aux normes actuelles de la loi pénitentiaire : dans le centre de détention, les cellules sont majoritairement individuelles, mesurent 10,5m² (13,5m² pour les cellules doubles) et possèdent toutes un coin sanitaire équipé d'une douche, d'un W.-C. et d'un lavabo.

Les espaces dévolus à l'unité sanitaire passent de 50m² actuels à près de 400 m². Quant aux espaces socio-éducatifs, ils sont dimensionnés pour offrir aux 278 personnes détenues que comptera à terme l'établissement, des activités sportives et culturelles, du travail dans les ateliers et des formations professionnelles. « Les nouvelles infrastructures de Majicavo – avec un quartier socio-éducatif, qui n'existait pas dans le précédent bâtiment, des parloirs familiaux et des unités de vie familiale (UVF) – vont permettre d'améliorer les conditions de détention, en favorisant notamment le maintien des liens familiaux », insiste Françoise Blois-Valay. « Si on le compare à l'établissement qui existait avant 1995 à Mamoudzou, on peut dire que l'on assiste, à Mayotte, sur une assez courte durée, à une progression exceptionnelle des conditions de détention. Sans oublier l'amélioration toute aussi importante des conditions de travail des personnels.»



▲ Une des futures salles de soins de l'unité sanitaire.

3 questions à Romuald Dobrynski, architecte, cabinet Cardete et Huet.

Quelle a été la principale contrainte à gérer ?

La taille et la configuration du site nous ont imposé de construire sur un espace limité, dans la partie plate du terrain. Nous ne pouvions pas construire sur la colline. Cette contrainte de place explique la forme peu conventionnelle du bâtiment qui abrite le centre de détention. Celui-ci n'a ni la forme d'un «V», ni celle d'un «L». Il est en longueur, avec une ergonomie très particulière : les secteurs d'hébergement sont superposés et disposent d'un grand patio central. Sa physionomie et son orientation nous ont aussi été dictées par les contraintes climatiques propres à Mayotte.

Quels ont été vos outils pour répondre à cette contrainte climatique ?

L'hygrométrie et la chaleur étouffante de Mayotte, que je connais bien pour y avoir vécu, ont été des éléments essentiels que nous avons pris en compte dès le départ. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur une étude des vents dominants à Mayotte, car nous voulions valoriser les flux d'air naturel à l'intérieur des bâtiments, de manière à les rafraîchir. Nous avons ainsi prévu des vanelles, en pignon du centre de détention, pour créer ces flux d'air traversants et un dispositif en toiture pour que l'air, chargé de chaleur, se dissipe par le haut. Ce double équipement favorise la circulation de l'air et permet de baigner de lumière les coursives des cellules. Par ailleurs, les cellules sont équipées de « portes tropicales » qui visent à garantir un confort thermique, sans avoir recours à la climatisation. Enfin, nous avons créé en façade des excroissances, appelées modénatures, qui, non seulement protègent l'intérieur des rayons directs du soleil, mais ont aussi vocation à consolider les menuiseries qui pourraient être mises à mal en cas de cyclone. En adaptant le programme pénitentiaire à la situation locale, nous avons voulu offrir des conditions de vie et de travail confortables pour les personnes détenues et les personnels.



▲ Les grands volumes sont des éléments essentiels au projet, ici celui de l'entrée du bâtiment d'hébergement pour hommes.



▲ Détail des couleurs de l'atrium.



▲ Les portes à vantelles des cellules favorisent la circulation de l'air et offrent ainsi une ventilation naturelle.

C'est aussi ce qui vous a guidé dans le choix des couleurs ?

Dans un endroit comme la cellule, qui est impersonnelle, nous avons cherché à retrouver une symbolique, une identification personnelle pour que chaque personne détenue soit en mesure de s'appropriier les lieux. Cette identification, nous l'avons recherchée à partir d'une palette chromatique de 10 couleurs ; ces couleurs se répètent sur tout le projet et créent des thématiques. Chaque cellule a ainsi sa propre couleur, repérée par la personne détenue, repérable depuis l'extérieur et les couloirs.

Le travail que nous avons mené sur le verdissement contribue aussi à la qualité des espaces : les cours de promenade sont en partie végétalisés, avec des essences résistantes et endémiques. Si les espèces ne sont pas exactement les mêmes dans les zones de détention, à l'intérieur et hors de l'enceinte, nous avons cependant cherché à tisser un fil végétal conducteur.



▲ Les panneaux photovoltaïques en toiture assurent la production d'eau chaude sanitaire.



▲ Le bâtiment d'accueil des familles nouvellement créé dispose notamment d'une aire de jeux pour les enfants.



Ces volumes favorisent la circulation de l'air et la pénétration de la lumière naturelle, indispensables à la gestion bioclimatique de ce bâtiment.



^ Le bâtiment d'hébergement est baigné de lumière naturelle grâce à sa nef toute en hauteur.

Visite guidée

La présence de deux nouveaux bâtiments, l'un dédié à l'accueil des familles et l'autre aux personnels, annonce avant même de pénétrer dans l'enceinte du centre pénitentiaire, les changements qui ont eu lieu à Majicavo. C'est ensuite la nouvelle silhouette profilée de la porte d'entrée principale (PEP) qui attire l'attention des habitués. Entièrement reconstruite sur la clôture et surmontée du bâtiment de l'administration, la PEP fait la jonction entre la zone extérieure à l'enceinte et la zone dans l'enceinte.

À l'intérieur de l'enceinte

Une fois franchie cette première barrière de sécurité, le changement est bien plus radical encore : quatre nouvelles constructions sont venues prendre place sur le terrain qui jouxte l'ancienne maison d'arrêt.

À droite de la cour d'honneur, un premier bâtiment, parallèle à la clôture extérieure, abrite les espaces socio-éducatifs centraux (salle informatique, salle de culte, classes, bibliothèque), les parloirs, l'unité sanitaire, ainsi que deux parloirs familiaux et deux unités de vie familiale (UVF). Dans le prolongement de ce premier bâtiment, un autre édifice est consacré, au rez-de-chaussée, aux services supports : ateliers, cuisine et buanderie ; le premier étage est occupé par le quartier d'isolement et le quartier disciplinaire. Entre ces deux constructions, un passage mène au cœur de l'établissement, à l'emplacement de la future « place panoptique » qui sera réalisée lors de la deuxième phase des travaux, tandis qu'un cheminement mène sur la gauche au terrain de sport.

Enfin, avec une entrée aux allures de cathédrale, se dresse le bâtiment d'hébergement du centre de détention avec ses 152 places, principalement en cellules individuelles. Le centre possède aussi des salles d'activité et une antenne bibliothèque. « Le concepteur a utilisé la hauteur du bâtiment pour créer de grands volumes, dans l'entrée ou dans le patio intérieur, explique Sébastien Faure, directeur de programme de l'APIJ. Ces volumes favorisent la circulation de l'air et la pénétration de la lumière naturelle, indispensables à la gestion bioclimatique de ce bâtiment. »



^ La maison d'arrêt possède désormais plusieurs salles d'activités socio-éducatives pour faciliter la réinsertion des personnes détenues : en haut, une salle polyvalente, en bas, une salle d'informatique en cours d'aménagement.

Nous allons pouvoir faire plus de propositions d'activités aux personnes détenues.

Tant sur le plan esthétique qu'en ce qui concerne le confort thermique, cet ensemble incarne une nouvelle génération de centre de détention : « Quand on s'y promène, témoigne Pascal Bruneau, le chef d'établissement, il n'y a aucune comparaison avec ce qu'on a pu connaître avant. »

Plus de moyens au service de la sécurité et de la réinsertion

Des postes de surveillants mieux équipés, un très grand nombre de caméras, des dispositifs de détection perfectionnés, des remontées d'alarme... le nouvel établissement bénéficie des équipements les plus performants. Si bien que «le surveillant dispose de moyens importants de remontées d'information et d'observation dans son poste protégé», note Christophe Sauvage, chef de projet à l'APIJ.

En complément de ces outils, par la diversité des locaux et l'augmentation de la superficie, le chef d'établissement dispose de nouveaux moyens et de nouvelles opportunités pour améliorer la sécurité, les conditions de détention et de travail et, *in fine*, la préparation à la réinsertion.

« Nous allons pouvoir faire plus de propositions d'activités aux personnes détenues », se réjouit Pascal Bruneau. Avec davantage de salles, dans les bâtiments centraux et dans les quartiers d'hébergement mais aussi avec un véritable plateau sportif, les personnels pénitentiaires disposent de tous les moyens nécessaires pour réduire le temps passé en cellule. Ils seront aussi particulièrement attentifs à la prévention des suicides, car « si certaines personnes détenues vont apprécier d'avoir leur propre télé, leur frigidaire et leur tranquillité, d'autres en revanche, risquent de regretter la vie en communauté à laquelle ils étaient habitués, souligne Pascal Bruneau. Nous allons donc multiplier les rondes de nuit et être attentifs aux évolutions de leur comportement ». Pour garantir cette vigilance et pour accompagner la croissance du nombre de personnes détenues, les effectifs des personnels pénitentiaires augmenteront progressivement : de 65 en 2013, ils passeront à 122 en 2014 pour faire face à l'ouverture du centre de détention, avant d'atteindre l'effectif de 150 en 2015, à l'issue de la seconde phase des travaux.



^ ^ L'ergonomie des postes de travail optimisée par des études détaillées participe à l'amélioration des conditions de travail du personnel.

Une opération à tiroirs

Tandis que le projet de Majicavo ne prévoyait au départ que l'extension de la maison d'arrêt, la nécessité de démolir les anciens bâtiments s'est progressivement imposée à l'administration pénitentiaire : « On aurait eu une verrue au cœur du nouvel établissement, juge Françoise Blois-Valay, chef de département des affaires immobilières à la mission Outre-mer. On va finalement disposer d'un établissement fonctionnel, avec une véritable cohérence entre les différents quartiers. »

La première phase achevée, les personnes détenues ont donc quitté, en juin 2014, les anciens locaux pour s'installer, pour les hommes, dans les cellules du centre de détention et pour les femmes, provisoirement, dans les cellules du quartier d'isolement. En juillet 2014, la quasi-totalité des vieux bâtiments a été démolie pour que soient construits à leur emplacement, d'ici à mai 2015, deux maisons d'arrêt (hommes et femmes) et un quartier pour mineurs. Il ne restera plus alors qu'à créer, au cœur de l'établissement, la place centrale où se croiseront tous les flux, dans le plus grand respect des règles de non-covisibilité.



▲ > Chaque cellule possède ses propres couleurs pour que la personne détenue puisse s'appropriier les lieux (ici des cellules individuelles).





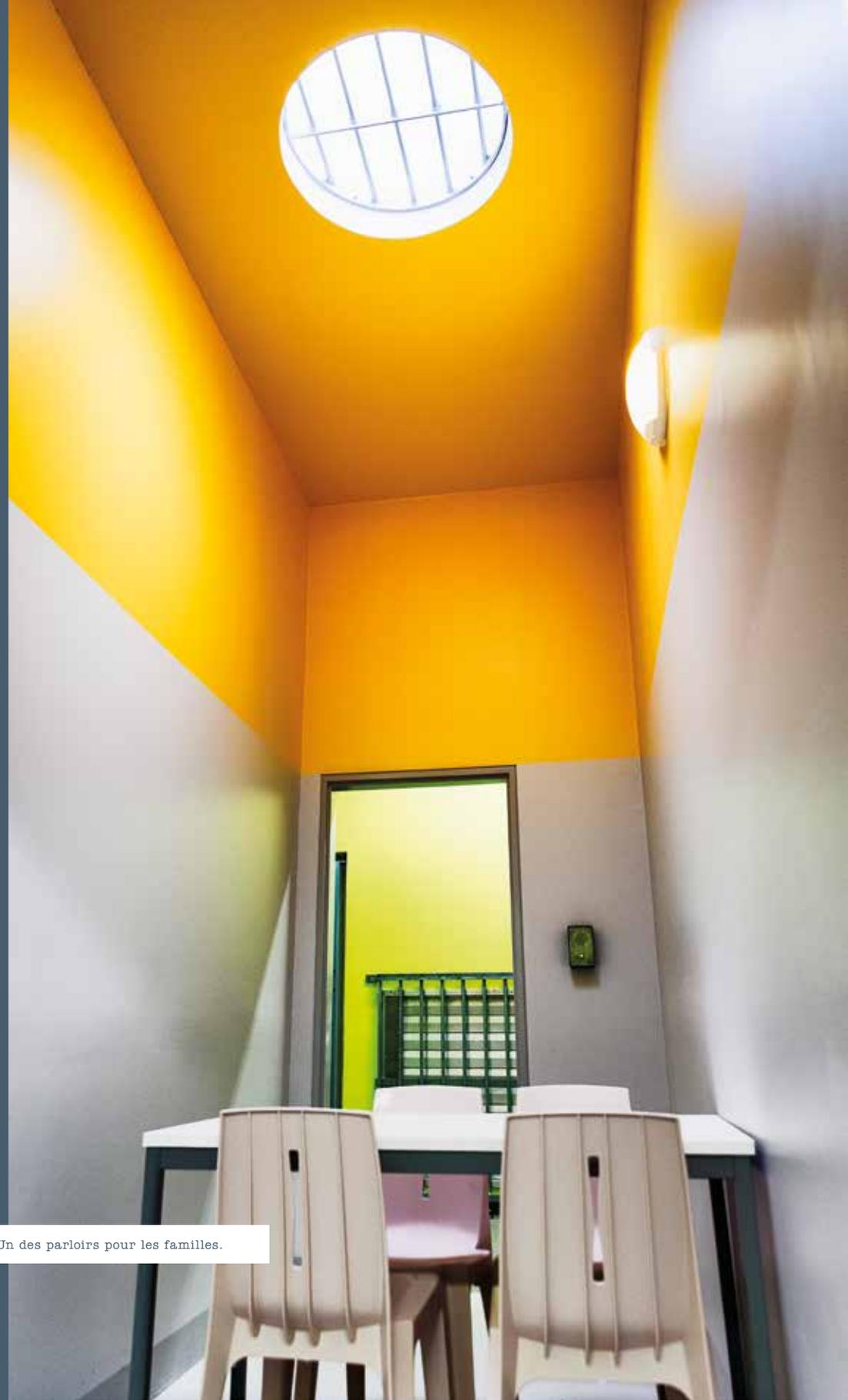
▲ Une des cours de promenade.



▲ La cour d'honneur.



^ L'intérieur du bâtiment d'accueil des familles.



^ Un des parlours pour les familles.



^ Conçues et équipées comme de véritables petits appartements, les unités de vie familiale permettent aux personnes détenues et à leurs familles de passer jusqu'à 72 heures ensemble.



^ La blanchisserie.

^ Les cuisines.



▲ L'établissement dans son environnement.

Cette plaquette a été éditée à l'initiative de l'APIJ.

Direction de la publication

Marie-Luce Bousseton, directrice générale

Coordination

Marion Moraes - Mission communication

Remerciements à

Françoise Blois-Valay, chef de département des affaires immobilières à la mission des services pénitentiaires d'outre-mer

Pascal Bruneau, directeur d'établissement

Valérie Cormont, chef du service de la communication

à la direction de l'administration pénitentiaire

Stéphanie Tenailon, adjointe à la chef du service de la

communication à la direction de l'administration pénitentiaire

Romuald Dobrynski, architecte, cabinet Cardete et Huet

Philippe Enfru, directeur des travaux, Colas Mayotte

Ont participé au sein de l'APIJ

Paul-Luc Dinnequin

Sébastien Faure

Christophe Sauvage

Céline Parreau

Maquette et mise en page Anatome

Rédaction Isabelle Friedmann

Crédits photographiques Nayl-Ah. Pages 9 et 26 APIJ

Impression Sira Imprimeur





L'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) est un établissement public du ministère de la Justice.

Principal opérateur immobilier du Ministère, l'Agence a pour mission de construire, rénover et réhabiliter des palais de justice et des établissements pénitentiaires, en France métropolitaine et dans les départements et collectivités d'outre-mer. Elle participe par ses études et expertises à la définition de nouveaux programmes judiciaires et pénitentiaires. L'Agence pilote plus d'une quarantaine d'opérations. Ses équipes opérationnelles pluridisciplinaires, composées d'ingénieurs et d'architectes, appuyées par des services administratifs, juridiques, financiers, lui permettent d'assurer des interventions étendues, depuis les recherches, études et acquisitions foncières, jusqu'à la programmation, aux études et aux travaux, sous toutes les formes de la commande publique.

L'île de Mayotte disposera prochainement d'un centre pénitentiaire, comprenant une grande diversité de quartiers d'hébergement : maisons d'arrêt pour hommes et pour femmes, centre de détention, quartier pour mineurs.

La plus importante phase de travaux vient de s'achever, permettant la livraison du centre de détention et des bâtiments qui abritent les fonctions supports. La démolition des anciens locaux permettra de prolonger l'entreprise d'extension amorcée.

Plus grand, mais aussi mieux sécurisé et mieux équipé, le nouvel établissement offrira de meilleures conditions de détention et un environnement de travail adapté pour les surveillants.

Piloté par l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ), maître d'ouvrage pour le compte du ministère de la Justice, le chantier a pu fonctionner, malgré la distance avec la métropole, grâce à la collaboration étroite et efficace de tous les acteurs du projet.

